

DÉLIBÉRATION n° CA-21-12-2018-05 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 décembre 2018

Capacités d'accueil et modalités de recrutement en master 2
Année universitaire 2019/2020

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 20181213-05 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 13 décembre 2018 portant avis favorable à la majorité aux capacités d'accueil et aux modalités de recrutement en master 2 ;
- Vu la délibération n° 20181213-05 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 13 décembre 2018 portant avis favorable à l'unanimité à l'arrêté du Président de l'université de Poitiers relatif aux capacités d'accueil et aux modalités de recrutement en master 2 ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Les capacités d'accueil et les modalités de recrutement en master 2, pour l'année universitaire 2019/2020, pour les mentions de masters dérogatoires à l'université de Poitiers, sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 21 décembre 2018
Le Président de l'Université de Poitiers



Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS

18. JAN. 2019

Direction des affaires juridiques

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

M2

Université de poitiers, année universitaire 2019-2020 :
accès à [la deuxième année](#) du deuxième cycle conduisant

masters autorisés à sélectionner entre le M1 et le M2

Somme de Capacité d'accueil Étiquettes de lignes	Étiquettes de colonnes		Observations
	18-19	19-20	
901 Droit	473	374	
DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE	40		Sélection en M1 à compter de la rentrée 2018. Maintien de la sélection en M2 à la rentrée 2018, pour la dernière année.
DROIT DES AFFAIRES	95	95	
DROIT DES ASSURANCES	30	30	
DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	20	35	
DROIT DU NUMERIQUE	24		Sélection en M1 à compter de la rentrée 2018. Maintien de la sélection en M2 à la rentrée 2018, pour la dernière année.
DROIT DU PATRIMOINE	30	90	
DROIT NOTARIAL	24	24	
DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	40		Sélection en M1 à compter de la rentrée 2018. Maintien de la sélection en M2 à la rentrée 2018, pour la dernière année.
DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	65	55	
JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES	45		Sélection en M1 à compter de la rentrée 2018. Maintien de la sélection en M2 à la rentrée 2018, pour la dernière année.
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	60	45	
906 SHA	195		
PSYCHOLOGIE	115		
PHILOSOPHIE	50		
SOCIOLOGIE	30		
907 IAE	40	40	
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	40	40	pas de M1
Total général	708	414	

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	13/12/2018
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
20181213_05	MASTER	Modalités de recrutement à l'entrée en M2	UNIVERSITE	<p>Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 21/12/2018 :</p> <p>Certains masters, listés dans un décret annuel, sont dits dérogatoires et sont autorisés à mettre en œuvre des capacités d'accueil et modalités de recrutement à l'entrée en deuxième année de cycle (M2). Pour ces masters les capacités d'accueil et modalités de recrutement sont, pour l'année universitaire 2019-2020, celles présentées en annexe.</p>	01/09/2019	31/08/2020	31	<p>POUR : 22 CONTRE : 3 ABSTENTION : 6</p>	Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA pour délibération

UNIVERSITE DE POITIERS

21. DEC. 2018

Direction des affaires juridiques

A Poitiers le 13 décembre 2018

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL

M2

Université de poitiers, année universitaire 2019-2020 :
accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant

masters autorisés à sélectionner entre le M1 et le M2

Somme de Capacité d'accueil <i>Capacités de l'année</i>	Étiquettes de colonnes		Observations
	18-19	19-20	
901 Droit	473	374	
DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE	40		Sélection en M1 à compter de la rentrée 2018. Maintien de la sélection en M2 à la rentrée 2018, pour la dernière année.
DROIT DES AFFAIRES	95	95	
DROIT DES ASSURANCES	30	30	
DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	20	35	
DROIT DU NUMERIQUE	24		Sélection en M1 à compter de la rentrée 2018. Maintien de la sélection en M2 à la rentrée 2018, pour la dernière année.
DROIT DU PATRIMOINE	30	90	
DROIT NOTARIAL	24	24	
DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	40		Sélection en M1 à compter de la rentrée 2018. Maintien de la sélection en M2 à la rentrée 2018, pour la dernière année.
DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	65	55	
JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES	45		Sélection en M1 à compter de la rentrée 2018. Maintien de la sélection en M2 à la rentrée 2018, pour la dernière année.
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	60	45	
906 SHA	195		
PSYCHOLOGIE	115		
PHILOSOPHIE	50		
SOCIOLOGIE	30		
907 IAE	40	40	
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	40	40	pas de M1
Total général	708	414	

Université de poitiers, année universitaire 2019-2020 : accès à **le deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master : modalités de recrutement**
masters autorisés à sélectionner entre le M1 et le M2

année U 19-20

Compétence	Mention	Parcours	Type de modalités de recrutement	Liste complémentaire maître (O/N)	Campagne de candidatures	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
901 Droit	DROIT DES AFFAIRES	Contrats en Droit Français et Européen	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	
			Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	
		Droit, Gestion et Commerce des Spiritueux	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	
			Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	
		Franco-Italien Contrats en Droit Européen	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	une attestation de maîtrise de la langue italienne
			Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 14 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	

Compétence	Mentions	Parcours	Type de mobilité de recrutement	Titre completifitaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établis obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établis
		Franco-Polonais Droit Français et Européen des Affaires	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
	DROIT DES ASSURANCES		Admission sur dossier	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
	DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	Droit de l'Aide et de l'Action Sociales et Collectivités Territoriales	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		Management Public et Droit des Collectivités Territoriales	Admission sur dossier	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
	DROIT DU PATRIMOINE	Droit de la Recherche et Valorisation de l'Innovation	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		Droit de l'Activité Agricole et de l'Espace Rural	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		Droit de l'Urbanisme et de la Construction	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	

Composante	Métier	Parcours	Type de modalité de recrutement	Est-ce complétement libre ? (O/N)	Examen de candidature	Documents établis obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établis
		Droit des Propriétés Intellectuelles	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		Histoire du Droit et des Institutions	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		Droit du Contentieux International	Admissibilité sur dossier	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		Juriste-Linguiste	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien (afin d'évaluer le niveau exigé en langue)	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		(vide)	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 13 mai 2019 au vendredi 7 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 12 juillet 2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		Droit de la Commande Publique	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai 2019 au vendredi 8 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet 2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
		Droit de l'Action Publique	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai 2019 au vendredi 8 juin 2019 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet 2019.	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Etat complétement maître : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
907 IAE	MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Droit de l'Urbanisme et de la Construction	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du mardi 15 mai 2019 au vendredi 8 juin 2019 (inclus) Résultats au plus tard le vendredi 13 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	
			Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidatures du lundi 22 avril 2019 au lundi 13 mai 2019 Résultats au plus tard le 21 juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport 	

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	13/12/2018
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
20181213_06	MASTER	Modalités de recrutement à l'entrée en M2	UNIVERSITE	<p>Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant avis du CA du 21/12/2018 :</p> <p>Une proposition d'arrêté, fixant pour l'année universitaire 2019-2020 les capacités et modalités de recrutement pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master, est soumise avec ses annexes pour avis à la CFVU, avant délibération du CA.</p>	01/09/2019	31/08/2020	31	POUR : unanimité des présents	Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA pour avis

UNIVERSITE DE POITIERS

21. DEC. 2018

Direction des affaires juridiques

A Poitiers le 13 décembre 2018

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL



Le Président de l'Université de Poitiers

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6-1 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

Vu la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;

Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Vu le décret n° 2018-642 du 20 juillet 2018 modifiant le décret no 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération n° CA-26-01-2018-03 du Conseil d'Administration en date du 26 janvier 2018 portant avis favorable à la majorité aux capacités d'accueil et aux modalités de recrutement en M1 pour l'année universitaire 2018/2019 ;

Vu la délibération n° CA-21-12-2018-05 du Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2018 portant avis favorable à l'unanimité aux capacités d'accueil et aux modalités de recrutement en M2 pour l'année universitaire 2019/2020 ;

Arrête, pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master en 2019-2020 :

Article 1 : mentions dérogatoires

Les mentions de master dérogatoires, pour lesquels des capacités d'accueil et des modalités de recrutement seront mises en œuvre pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master sont, pour l'année universitaire 2019-2020, celles répertoriées en annexe ci-jointe.

Article 2 admission en M2 dérogatoires

L'admission en deuxième année des mentions de master dépend :

- Des capacités d'accueil fixées, par mention, pour l'année 2019-2020
- Des modalités d'examens des candidatures, selon l'une des trois procédures ci-dessous :
 - Admission sur dossier
 - Admissibilité sur dossier, admission sur entretien
 - Concours

Article 3 commission de recrutement

3.1 composition

La commission de recrutement est composée, pour chaque mention du ou des responsable(s) de la mention qui réunit de manière collégiale au moins deux enseignants titulaires responsables de parcours type ou intervenant dans la formation.



Cette composition est arrêtée par le Doyen de chaque composante avant le 29 mars 2019.

3.2 rôle de la commission

La commission de recrutement apprécie souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats.

Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus.

Article 4 : constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est, pour toutes les mentions, constitué a minima des pièces obligatoires ci-après énoncées :

- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)
- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel
- Un curriculum Vitae
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport

Pour certaines mentions, des pièces justificatives supplémentaires, facultatives ou obligatoires pourront être exigées des candidats conformément au document annexé.

Aucun document autres que ceux listés dans l'annexe ne pourra être demandé aux candidats.

Tout dossier incomplet à la date limite de dépôt des candidatures sera irrecevable

Article 5 : période de candidature

Les périodes de candidature pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master sont fixées dans le document annexé.

Fait à Poitiers, le 21 janvier 2019

Le président de l'université

Yves JEAN

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

UNIVERSITE DE POITIERS

25. JAN. 2019

Direction des affaires juridiques
Page 2 sur 2